

Anton Paar

Code de conduite professionnelle



Déclaration de la direction

L'objectif du groupe Anton Paar est d'offrir à ses employés des emplois intéressants, durables et sûrs dans lesquels ils peuvent développer leurs talents et leurs capacités.

Nous souhaitons être un partenaire fiable, compétent et agréable pour nos clients et nos partenaires commerciaux. Non seulement nous souhaitons être à la hauteur de leurs attentes, mais nous souhaitons aussi les surprendre positivement par nos performances et notre comportement.

Nous nous sentons responsables de la société et contribuons au bien commun. La solidarité et la subsidiarité représentent des pierres angulaires importantes pour nos actions.

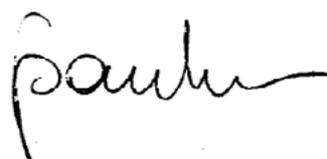
Graz, 06.03.2024



De droite à gauche : Jakob Santner, Friedrich Santner, Dominik Santner



Jakob Santner, CTO



Friedrich Santner, PDG



Dominik Santner, COO

Code de conduite professionnelle

L'objectif du code de conduite des affaires d'Anton Paar (code de comportement) est de démontrer la compréhension de base de l'entreprise en ce qui concerne le respect des dispositions légales ainsi que la conduite transparente et éthique des affaires. Pour une mise en œuvre efficace de la conformité, il faut non seulement des processus commerciaux et des réglementations d'entreprise, mais aussi une prise de conscience et une compréhension de soi profondément enracinées de la part de tous les employés. Le code de conduite d'Anton Paar est une ligne de conduite contraignante pour tous les employés du groupe Anton Paar.

Chaque employé doit être conscient que les violations de la loi ainsi que les comportements illégaux ou non conformes peuvent avoir des conséquences considérables pour Anton Paar ainsi que pour eux en tant qu'individus, ce qui, dans le pire des cas, peut entraîner des amendes ou même une peine d'emprisonnement.

Un code de conduite ne peut jamais couvrir toutes les situations auxquelles un employé d'Anton Paar peut être confronté. Les principes décrits ci-dessous doivent être appliqués avec bon sens et selon les coutumes locales appropriées à la situation (mais toujours dans le respect de la loi). Si des écarts par rapport aux règles de comportement sont constatés, le bureau de conformité est disponible à tout moment : **whistle.anton-paar.com**

1 En tant que salariés, nous...

... sommes responsables de notre comportement

Notre comportement sur le lieu de travail et dans d'autres situations liées à notre travail, telles que les réunions, les voyages d'affaires ou les événements à caractère professionnel, a un impact direct sur l'image de nos employés et sur celle d'Anton Paar. Agir de manière responsable et professionnelle dans toutes les situations liées au travail est une évidence pour chacun d'entre nous.

... apprécions la diversité et l'environnement de travail coopératif et créateur de valeur

Chacun est différent, et c'est une bonne chose. En tant qu'entreprise internationale, nous avons des collègues issus de milieux culturels très différents, avec des expériences et des perspectives diverses. Nous apprécions cette diversité parce qu'elle apporte une valeur ajoutée à tous les employés qui travaillent ensemble et qu'elle a un impact positif sur l'entreprise dans son ensemble.

... ne tolérons absolument pas le manque de respect, l'inégalité de traitement ou les menaces personnelles

Chacun d'entre nous doit traiter les autres avec respect et doit être traité de la même manière. Dans notre entreprise, il n'y a pas de place pour un traitement inégal ou injuste, des menaces personnelles, des brimades ou de la violence sur le lieu de travail ou dans des situations liées au travail. Les employés sont encouragés à signaler les violations au bureau de conformité neutre : **whistle.anton-paar.com**

... sommes conscients de la sécurité

En ce qui concerne la sécurité sur le lieu de travail, nous avons un objectif clair : éviter tout dommage ou toute atteinte à la santé. Nous respectons tous les lois sur la sécurité au travail.

... sommes mentalement vigilants, sans alcool ni drogue

L'alcool et les drogues, ainsi que leurs effets, sont incompatibles avec le monde du travail d'Anton Paar. En cas d'abus, les cadres ont la responsabilité de fournir une assistance et d'initier une réponse.

2 Avec nos clients, le marché et nos concurrents, nous sommes ...

... en avance en termes de qualité et de sécurité des produits

Grâce à la qualité et aux normes de sécurité élevées de nos instruments de mesure et de nos services, nous pouvons garantir à nos clients le plus haut niveau de qualité. Le respect des normes, des lois et des règlements relatifs à nos instruments et à nos marchés fait partie intégrante de nos processus opérationnels. Depuis 1994, Anton Paar maintient avec succès un système de gestion de la qualité selon la norme ISO 9001.

... un concurrent loyal

Anton Paar défend une concurrence loyale. Nous défendons et respectons la loi, car le bon fonctionnement, l'équité et l'ouverture des marchés garantissent que notre réussite commerciale repose sur la qualité et les performances les plus élevées.

... incorruptibles et résolument opposés aux cadeaux et à l'hospitalité indus

Notre conception de l'équité et de la légalité ne laisse aucune place aux pots-de-vin, à la fraude ou à la corruption. Il n'est pas permis de faire une telle offre à un partenaire à cet égard, ni de l'approuver, ni d'effectuer ou d'accepter des paiements ou des compensations indus, quelle qu'en soit la forme ou le montant. Les exceptions à cette règle sont les repas d'affaires habituels, tels que les déjeuners, ou les petits cadeaux offerts par les partenaires commerciaux, par exemple les cadeaux coutumiers faits avec bon goût avant les fêtes nationales/religieuses ou à l'occasion d'événements personnels. Les écarts par rapport à ce règlement doivent toujours être signalés au supérieur direct ou au bureau de conformité neutre : **whistle.anton-paar.com**

... stricts et intransigeants lorsque des contrôles à l'exportation et des restrictions commerciales sont en vigueur

Les employés responsables sont conscients que toute violation des contrôles à l'exportation, des restrictions commerciales et des sanctions économiques constitue une infraction grave et peut avoir des conséquences pénales. Ils peuvent entraîner des amendes élevées et une perte d'activité.

... cohérents dans nos relations avec les fournisseurs, les prestataires de services et les tiers

Nous traitons nos partenaires commerciaux de manière équitable. Nous nous comportons de manière honnête et transparente lors de l'élaboration des contrats, de la fixation des prix et de la facturation. Si nous devons acheter des composants individuels, nous le faisons auprès de fournisseurs ou de prestataires de services qualifiés dont nous surveillons et contrôlons régulièrement les performances et la qualité.

3 Au regard de l'entreprise et de ses parties prenantes, les salariés ...

... s'engagent à assurer une comptabilité et une gestion financière correctes de l'entreprise

Tous les employés impliqués dans la comptabilité et le contrôle de gestion doivent travailler avec soin, précision et transparence. Toute transaction et activité de reporting doit être en totale conformité avec les exigences légales et autres règles applicables au groupe Anton Paar.

... sont conscients de leur responsabilité de ne jamais frauder ni tromper délibérément

Les actes frauduleux et la tromperie délibérée ou la fausse déclaration de faits ou d'informations sont inacceptables pour Anton Paar. Si une irrégularité survient malgré tout, elle doit être immédiatement signalée au supérieur direct ou au bureau de conformité neutre à l'adresse **whistle.anton-paar.com**

... ne sont jamais impliqué dans un conflit d'intérêts

Toute forme d'emploi secondaire doit toujours être signalée à l'entreprise par l'intermédiaire de la direction. Une participation directe ou indirecte de quelque nature que ce soit avec des clients, des fournisseurs ou des concurrents n'est pas souhaitable. Toutefois, Anton Paar est prêt à examiner des cas individuels afin de pouvoir clarifier et, si nécessaire, éliminer tout conflit d'intérêts potentiel.

... sont appelés à protéger les biens/actifs de l'entreprise

Il va de soi que les infrastructures de toutes sortes, les équipements, les stocks d'entrepôt et les fonds liquides ou investis d'une autre manière doivent être traités avec soin et diligence afin de les protéger contre tout dommage, perte ou vol.

... s'engagent à protéger la propriété intellectuelle et les informations confidentielles

Anton Paar respecte et ne viole jamais les droits de propriété intellectuelle d'autrui. De même, les employés sont conscients de leur obligation de ne pas divulguer la propriété intellectuelle d'Anton Paar ou des informations confidentielles internes à l'entreprise à des tiers, que ce soit intentionnellement ou non.

... sont responsables dans l'utilisation des moyens de communication fournis par l'entreprise

Afin de faciliter les transactions commerciales de manière efficace et fructueuse, Anton Paar fournit des moyens de communication complets et modernes. Il s'agit notamment du courrier électronique, du téléphone et des téléphones portables, des systèmes de chat, de l'internet, de l'intranet et d'autres ressources informatiques nécessaires à la communication externe et interne.

... vigilants en ce qui concerne la mise en œuvre des processus et procédures de l'entreprise ainsi que les obligations de documentation et d'enregistrement qui s'y rapportent

Anton Paar, en tant qu'acteur mondial, a besoin de processus, de procédures et de structures clairs et cohérents pour garantir la réussite des activités commerciales. Cela est indispensable non seulement pour la bonne gestion de l'entreprise, mais aussi parce que l'entreprise doit se conformer à un grand nombre de lois, de règlements, de normes et d'exigences. Chaque membre du personnel connaît et s'engage à respecter les processus, les procédures et les réglementations qui s'appliquent à l'exercice de ses fonctions, ainsi que les obligations de documentation et de conservation des supports d'information qui s'appliquent dans et pour l'entreprise. Cette idée fondamentale est à la base du maintien de niveaux de qualité élevés pour nos clients ainsi que de la préservation et de la création d'emplois et de la mise à disposition de ressources pour l'investissement.

4 Anton Paar se comporte toujours à l'égard des institutions officielles/publiques, des lois en vigueur et du public en général ...

... de manière responsable pour préserver les ressources et l'environnement

Pour une entreprise innovante et moderne comme la nôtre, le développement durable et la protection de l'environnement font partie intégrante de nos activités quotidiennes et des actions de tous les employés. Les réglementations applicables en matière d'environnement, d'énergie et de conservation des ressources doivent être respectées et appliquées intégralement dans tous les pays où Anton Paar exploite une filiale. Sur ses sites d'Autriche et d'Allemagne, Anton Paar applique un système de gestion de l'environnement et de l'énergie certifié conforme aux normes ISO 14001 et ISO 50001.

... en vue du bien commun dans le cadre de la réussite de l'entreprise

Les actifs d'Anton Paar GmbH ont été irrévocablement donnés à la Charitable Santner Foundation en 2003. L'acte de donation stipule expressément que les biens donnés ne peuvent être vendus. La plus grande partie des bénéfices après impôts est réinvestie dans l'entreprise - conformément à la fonction de la fondation. Une partie est distribuée à la fondation, qui l'utilise pour promouvoir la science pour le bien commun et la recherche dans les domaines des sciences naturelles et de la technologie, ainsi que la prévention de la toxicomanie et d'autres dépendances, et l'aide au sevrage de la toxicomanie et d'autres dépendances.

En outre, chaque entreprise du groupe Anton Paar peut consacrer jusqu'à 5 des bénéfices de l'année précédente (max. 50 000 euros) à des causes sociales. Ceux-ci doivent être alignés sur les objectifs de la Charitable Santner Foundation. Alternativement, chaque entreprise peut offrir un soutien financier pour un engagement personnel de cause sociale de la part d'un employé. Les administrateurs de chaque société rendent compte des spécificités de cette utilisation lors des assemblées annuelles des actionnaires.

... se conforme et reconnaît le droit applicable

Les employés d'Anton Paar s'engagent à respecter intégralement les lois, les réglementations et les pratiques applicables de leur filiale. La connaissance et le respect de la loi relèvent de la responsabilité de chaque filiale et de ses conseillers juridiques locaux. L'équipe des services juridiques du siège social d'Anton Paar peut vous aider en cas d'ambiguïté ou de questions dans ce contexte.

legal@anton-paar.com (external requests)

<https://jira.anton-paar.com/servicedesk/customer/portal/17> (internal requests)

... correctement en ce qui concerne la protection des données

La protection des données personnelles est un sujet qui concerne toutes les activités de l'entreprise. Anton Paar met en œuvre avec le plus grand soin les exigences légales et les réglementations relatives à la protection des données personnelles des clients, des parties intéressées, des employés, des candidats et des partenaires commerciaux.

Nous veillons en permanence au respect de la protection des données. Pour toute question, le siège d'Anton Paar est disponible à l'adresse suivante : **dsgvo@anton-paar.com**